

Le 10 janvier 2020 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN, BOULET, DONDAINE, GRANDJEAN, MAITRE, MAVY, POIRIER, RAGEOT, ROGOSINSKI, SIBILLE et SONVICO.

Sont excusés : DESSERTENNE pouvoir SONVICO
PACOU pouvoir SONVICO
PAGEARD pouvoir RAGEAOT

1. Approbation du compte rendu du 8 novembre 2019

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Infos diverses

M. SONVICO souhaite proposer sa candidature à la FNPF et demande aux membres de l'assemblée de l'autoriser à effectuer sa demande. Demande acceptée à l'unanimité.

Le faucardage de **Marcenay** est terminé malgré le manque d'eau par endroit. Le plan d'eau est très usité et les pêcheurs de brochets font part de bons retours.

Le **congrès** sera cette année organisé par l'AAPPMA de Vandenesse. Le repas sera pris en charge par le chef de l'Abbaye de la Bussière et celui-ci coutera 50€ par personne.

Bilan cellule sécheresse. M. SONVICO a fait savoir qu'il regrettait que la Fédération n'ait pas été intégrée au GEMAPI, ce qui a été immédiatement corrigé.

La **vente des Dusters** est en cours. Un est évalué à 11000 € et le second à 12000€. La distribution d'un premier sera refaite avant la vente pour environ 400€.

3. L 435.5

Les déversements de truites sur les parcours du L 435.5 avaient commencés avec de petites quantités et s'élevaient à environ 4 tonnes sur les dernières années.

Certains parcours arrivent au terme de la rétrocession mais d'autres vont y entrer, il est temps de faire le point et de prendre des décisions au sujet de ces lots.

Il est reconfirmé que les déversements s'effectuent sur 5 ans, uniquement sur les parcours qui ne sont pas en gestion patrimoniale. Cependant, en raison des assecs et niveaux très bas dus à la sécheresse de 2019, la fédération décide de continuer en 2020 des déversements sur les parcours arrivés en fin de rétrocession.

Mais pour maintenir l'équilibre financier, les dotations seront diminuées de 30% pour les AAPPMA réciprocitaires et de 50% pour les AAPPMA non-réciprocitaires.

4. Cartes de Pêche

On constate une augmentation de vente pour les cartes EHGO mais une baisse pour les cartes Fédérales. Le nouveau produit « carte automne » a été bien accueilli avec 41 ventes. Pour les autres cartes, toutes les ventes sont en baisse sauf les cartes hebdomadaires. Au total, on constate une baisse de -5,9%.

5. ARBFC

Concernant l'ARBFC, des disfonctionnements au niveau financier ont été observés et une réunion s'est tenue pour éclaircir le problème. Le sujet des contrats signés auprès de la région a été ensuite abordé, pour obtenir des financements pour fonctionnement ARBFC car les aides de la FNPF ont été divisées quasiment par deux. Un contrat a été signé en novembre pour 80000€, mais la question se pose de comment justifier cet octroi. Différents axes ont été étudiés pour reverser cet argent pour l'entretien des rivières, les pollutions sur les cours d'eau, les animations ou encore le tourisme pêche.

Le cabinet Tourismessor avait été employé pour développer le tourisme pêche de la région vers l'international. Celui-ci a fourni des fiches visant différents secteurs et suggestions de développement avec une trame principale. Auxonne et le Nid à la Caille ont été choisis pour la Côte-d'Or, par exemple, développer des parcours «famille» ou « passion ».

6. Audit énergétique

Un cahier des charges a été envoyé aux sociétés. Suite à réception des devis, deux d'entre elles ont été retenues. Après étude de ceux-ci, le moins cher est sélectionné à l'unanimité.

7. Commissions

Pour le **Neptune**, un pêcheur demande à ce que des plaques de plexiglass soient installées à l'intérieur du chalet. M. RAGEOT a fait réaliser un devis, celui propose un système de bâches en PVC pour 862€.

Il fait faire réimprimer de nouvelles cartes, des devis ont été demandés pour 300 carnets. Une seule imprimerie (Belvet RGB) a bien voulu répondre à la demande car cela demande beaucoup de travail pour peu de gains, celle-ci sera donc retenue.

Il sera aussi nécessaire de refaire les pancartes d'indication du site qui sont soit trop vieilles soit disparues.

8. Questions diverses

Divers points sont abordés concernant le Personnel et les plannings.

M. MAITRE a constaté que de nombreux pêcheurs viennent pêcher l'écrevisse sur son secteur, et cela la plupart du temps sans carte de pêche. Les gardes seront envoyés pour effectuer des contrôles en temps voulu.

Fin de la réunion à 21h00

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

